



Université Saint-Joseph de Beyrouth
Mission de pédagogie
universitaire



Manuel de pédagogie universitaire

usj.edu.lb/mpu/manuel

Chapitres supplémentaires 2019-2020

avec le soutien de



Maquette et mise en page : Murielle Chahine Toby, *Service des publications et de la communication (Spcom-USJ)*

Mise en page HTML Lina Koleilat Ghalayini

Imprimé à Beyrouth, 2014, Byblos

© *Tous droits réservés à la Mission de pédagogie universitaire - Université Saint-Joseph*

La reproduction ou la traduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

Des chapitres supplémentaires ont été ajoutés en 2015, 2017 et 2020

C-3 - ACCOMPAGNEMENT DES MÉMOIRES ET DES THÈSES

1- Qu'est-ce que l'accompagnement des mémoires et des thèses ?

L'accompagnement des mémoires et des thèses est un processus interactif qui oriente l'étudiant dans son travail de recherche, à la lumière des exigences scientifiques requises. (Royer, 1998)

Il consiste à :

- guider l'étudiant au niveau théorique et à l'orienter vers les ressources utiles à l'avancement de sa recherche (auteurs, théories, références, espaces documentaires, personnes-ressources);
- conseiller l'étudiant en matière de méthodes et d'outils de recherche adaptés à sa problématique ;
- écouter, expliquer, questionner, rétroagir ;
- consigner les dates des rencontres et les décisions prises ;
- s'assurer, avant le dépôt final du travail de l'étudiant, que celui-ci correspond à la qualité et aux normes exigées ;
- préparer l'étudiant à la soutenance.

2- Pourquoi l'accompagnement des mémoires et des thèses ?

La recherche universitaire vise plusieurs objectifs :

- consolider la maîtrise par l'étudiant des connaissances et des méthodes scientifiques dans un domaine donné de spécialisation ;
- affiner le sens de l'analyse de l'étudiant, son esprit critique et son objectivité ;
- former l'étudiant à communiquer les résultats de sa recherche par le biais de supports variés ;
- marquer la fin d'un parcours d'études donné ;
- pousser le directeur de recherche à actualiser régulièrement son savoir spécialisé et ses méthodes d'encadrement ;
- nourrir et actualiser les contenus et les pratiques de formation.

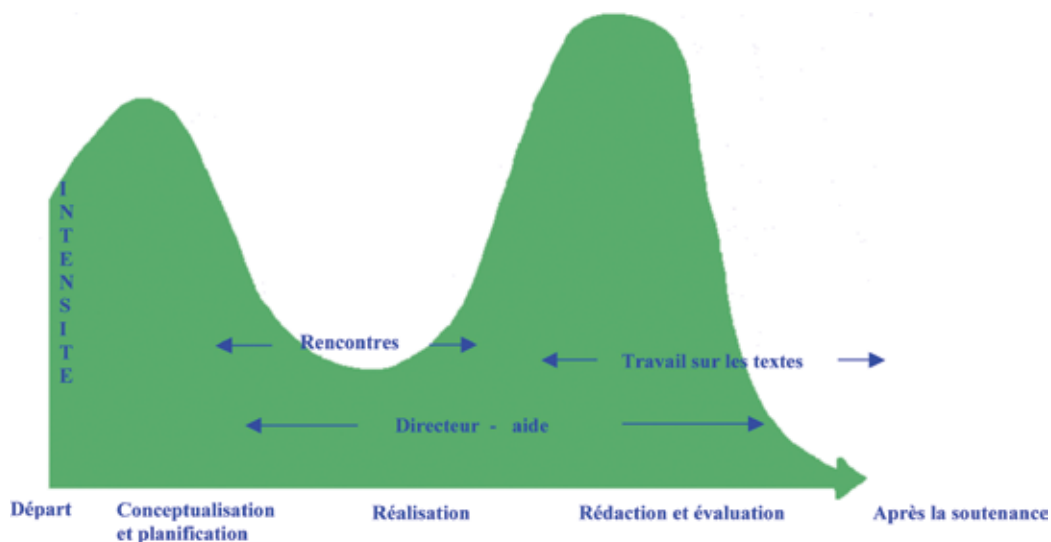
Dès lors, l'accompagnement du travail de recherche aide l'étudiant à s'approprier les divers savoirs et savoir-faire en jeu dans son projet de recherche, en lui prodiguant le soutien technique et l'appui psychologique nécessaires tout au long de la période dédiée à la recherche. Il est donc principalement question de pédagogie et d'interaction pour faire réussir ce cheminement.

3- Comment accompagner les mémoires et les thèses ?

L'accompagnement du travail de recherche se décline en trois activités dont l'intensité varie en fonction des étapes d'avancement de la recherche, comme le montre le graphique ci-dessous (Royer, 1998):

- Les rencontres avec l'étudiant et, occasionnellement, avec le second lecteur : elles sont très régulières au cours des phases de conceptualisation/planification où l'étudiant a particulièrement besoin d'être sécurisé et guidé dans ses choix. Elles sont plus sporadiques lorsque le travail d'exécution sur le terrain se met en place, et deviennent un peu plus nombreuses mais plus courtes lors de la phase de rédaction.
- Le suivi continu : il peut se faire en dehors des moments de rencontre sous forme de communication à distance (mails, appels téléphoniques...) et couvre toute la durée de la recherche. Il a parfois lieu en réponse à des requêtes occasionnelles ou à des imprévus urgents.
- Le travail sur les textes : il se situe pendant la période de rédaction et d'évaluation et peut se prolonger après la soutenance. Il consiste surtout à assurer un feedback en lien avec les textes produits par l'étudiant : chapitres, articles à publier, posters... Il porte sur le fond et sur la forme des textes élaborés, dans le respect de l'autonomie intellectuelle de l'étudiant et de sa liberté d'expression.

Dynamique du travail d'accompagnement



Source : ROYER Chantale (1998) *Vers un Modèle de direction de recherche doctorale en sciences humaines*. PUQ. p.78.

4- Quels principes adopter lors de l'accompagnement des travaux de recherche ?

1. L'organisation méthodique du travail : établir des engagements mutuels consensuels et veiller à leur respect. Dès le départ, des exigences explicites sont à communiquer à l'étudiant dans le cadre « d'un contrat d'encadrement » (Prégent, 2001). Ainsi, une entente réciproque devrait s'opérer autour des principes et des modalités de travail tout au long des mois à venir : l'échéancier consensuel (voir un échéancier-type en annexe), les modalités d'accompagnement, les ressources matérielles à mobiliser, les règles éthiques...
2. L'optimisation des temps et des énergies : élaborer un calendrier pour la réalisation du travail de recherche, fixer progressivement des rendez-vous réguliers, formaliser les décisions prises, assurer un suivi adapté aux besoins de l'étudiant, réagir de manière constructive aux questionnements et aux remarques (de la part de l'étudiant et de son directeur), réajuster l'avancement du travail en fonction des observations et des imprévus pourraient tous contribuer à économiser le temps et à investir les énergies humaines et matérielles de manière efficiente.
3. La communication claire : en général, les dysfonctionnements liés à la communication sont l'un des facteurs principaux qui poussent l'étudiant à abandonner son travail. Dès lors, il est recommandé aux directeurs de simplifier les tâches, de les formuler en utilisant des consignes opérationnelles, de formaliser les décisions prises en demandant un compte-rendu à l'étudiant après chaque rencontre (voir un exemple de compte-rendu en annexe), de communiquer par courrier électronique en dehors des rencontres, d'annoter clairement les productions de l'étudiant et d'exiger un travail imprimé en refusant catégoriquement les documents manuscrits. La plateforme Moodle pourrait aussi être utilisée à bon escient pour optimiser la qualité de la communication et assurer un suivi rigoureux en termes de remise des travaux dans les formats et les délais précisés dans le cadre du « contrat d'encadrement ».

5- Quelles qualités pour un directeur de recherche ?

Le directeur de recherche est appelé à faire preuve des qualités suivantes :

- jouir d'une aisance relationnelle : pouvoir écouter, conseiller, soutenir ;
- être patient et méticuleux : prendre le temps nécessaire pour lire les productions de l'étudiant et y apporter ses remarques ;
- être disponible et ponctuel : organiser des rencontres régulières, se conformer aux rendez-vous fixés ;
- n'être ni trop intéressé (diriger la recherche uniquement dans l'objectif d'une co-publication et considérer l'étudiant plutôt comme un « producteur de recherche »), ni trop désintéressé par le travail de l'étudiant.

Le directeur de recherche veille à dissiper d'emblée toute équivoque en lien avec son rôle : il ne se substitue pas à l'étudiant dans la gestion de la recherche et dans la prise de décision.

Parmi les différents styles de direction de recherche : chaleureux, froid, structuré et laisser-faire, le style combiné chaleureux-structuré amène de manière optimale les étudiants au terme de leurs travaux de fin d'études. (Brown et Atkins, 1988).

6- Pour en savoir plus

1. **BROWN, G., ATKINS, M. (1988)**, *Effective teaching in Higher Education*, Routledge.
2. <http://www.fsedu.usj.edu.lb/docs/versionfinales/guidememoireR.pdf>
3. **HADDAD J., ABOURJEILI S., GHARIB Y. (2013)**, *Encadrement des mémoires et des thèses à la Faculté des Sciences de l'éducation/USJ : quels dispositifs ? quels effets ? Actes du colloque sur les études doctorales*, Shamaa, Beyrouth, 2013.
4. **PREGENT R. (2001)**, *L'Encadrement des travaux de mémoire et de thèse : Conseils pédagogiques aux directeurs de recherche*. Presses Internationales Polytechnique. Montréal.
5. **ROYER C. (1998)**, *Vers un Modèle de direction de recherche doctorale en Sciences humaines*. Presses Universitaires du Québec. Montréal.

Suzanne ABOURJEILI
2013

Annexe I : Échancier-type d'un mémoire de master

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|--|--|--|--|--|--------------|--------------|-----------|------------|----------|----------|--------------|-----------|----------------|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------|------------|----------|----------|---|--|--|--|--|
| Inscription administrative et définition préliminaire du sujet | ✓ | | | | | | | | | | Janvier 2014 | Février 2014 | Mars 2014 | Avril 2014 | Mai 2014 | Jun 2014 | Juillet 2014 | Août 2014 | Septembre 2014 | Octobre 2014 | Novembre 2014 | Décembre 2014 | Janvier 2015 | Février 2015 | Mars 2015 | Avril 2015 | Mai 2015 | Jun 2015 | ✓ | | | | |
| Recension des écrits et préparation du projet de recherche | ✓ | ✓ | | | | | | | | | | | | | | | ✓ | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Réalisation du travail sur le terrain | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ✓ | | | | | | | | | | | |
| Rédaction du Mémoire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | ✓ | | | | | | | | | |
| Soutenance du Mémoire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Annexe 2 :
Exemple de rapport d'accompagnement trimestriel
préparé par l'étudiant, et commenté par l'enseignant en cas de besoin

| | Forces | Défis | Suggestions |
|-----------------------|---------------|--------------|--------------------|
| Avancement | | | |
| Accompagnement | | | |